

sur la nature de ces cérémonies, mais en portât précisément l'interdiction. (a)

---

(a) „ Rome, dit l'abbé Berault, avoit parfaitement connu que sa propre autorité pouvoit bien „ porter une défense absolue, mais non pas prononcer absolument & doctrinalement sur le fond „ même des points contestés. La question rouloit, „ non pas sur des faits dogmatiques, ou sur le sens „ des écrits d'un théologien dont les juges naturels entendissent la langue; mais sur un point „ d'histoire, ou plutôt de conjecture, sur l'esprit „ dans lequel des peuples éloignés de quatre à „ cinq mille lieues pratiquoient leurs cérémonies, „ & sur quelques mots dont le sens étoit inconnu „ à ceux qui avoient à prononcer : on ne pouvoit „ tirer ces lumières que du fond de l'Asie, par le „ moyen des missionnaires qui avoient blanchi dans „ ces contrées; & ces missionnaires, partagés de „ sentiment, autant que d'inclination & d'intérêts, „ demandoient eux-mêmes les lumières & les décisions de Rome. C'est pourquoi le St.-Siege apostolique, autant gouverné par l'esprit de sagesse „ que par l'esprit de vérité, s'est borné à régler le „ point de police, comme étant maître de la discipline; sans toucher au fond de la question, où „ il ne pouvoit pénétrer. Au reste, la suppression des „ cérémonies, quoiqu'elle pût nuire au progrès de „ l'Evangile, fut ordonnée avec beaucoup de sagesse. „ Le moindre sujet de douter si elles étoient idolâtriques, l'animosité que le partage de sentiment augmentoit de jour en jour parmi les missionnaires, „ les qualifications de fauteurs de l'idolâtrie & d'adulateurs des rois idolâtres, les infidèles témoins „ de ces divisions scandaleuses, & le christianisme „ livré à leurs dérisions : c'étoit-là sans contredit „ le plus grand dommage qu'il pût souffrir; & „ pour y mettre fin, il n'y avoit point de considérations sur lesquelles on ne dût passer. „